



Non déclaration aux organismes sociaux

Par **LilienM**, le **06/06/2007** à **04:39**

Bonjour à tous,
Après plusieurs mois d'activités dans la même entreprise, je décide d'aller vérifier mes droits auprès de la caisse de retraite. Je m'aperçois que je ne suis pas connu de cet organisme. Pour confirmation, je consulte le Sécu, etc. Idem.
Je viens seulement de me rendre compte que mon employeur (de chez qui j'ai démissionné) ne m'a jamais déclaré aucune part.
Je suis actuellement en train de me demander si les fiches de paie qu'il m'a fournies (sur lesquelles toutes les charges sociales et patronales ont dû être logiquement retirées) sont réelles ou complètement falsifiées.
En outre, j'attends toujours mon solde de tous comptes, mon attestation employeur sans laquelle je n'ai pas droit aux assedic.
J'ai déjà vu auprès des organismes cités plus haut : ils me disent qu'il faut que je porte plainte pour Abus de pouvoir, Abus de biens sociaux, etc.
Qu'en pensez-vous ?
Merci de m'orienter vers les bonnes personnes.
LilienM

Par **Jurigaby**, le **06/06/2007** à **23:10**

Bonjour.
Tout d'abord, les infractions d'abus de pouvoirs (ça n'existe pas) et d'abus de biens sociaux ne peuvent pas être retenus en l'espèce.
Je vous conseille de porter plainte auprès du commissariat de police ou de gendarmerie sur le fondement du travail dissimulé défini à l'article L.324-9 du code du travail.
Le travail dissimulé est puni de trois ans de prisons et de 75 000 euros d'amende.
Par ailleurs, en tant que salarié, vous ne serez pas pourchassé. Il n'y a donc aucun risque pour vous.
Ensuite, si le procureur de la république poursuit le prévenu, vous n'aurez plus qu'à vous constituer partie civile afin de demander réparation du préjudice subi.

Par **LilienM**, le **07/06/2007** à **07:26**

Bonjour, rnje tiens à vous remercier infiniment pour votre réponse. Je viens de retrouver l'article dont vous parlez (ainsi que les autres en rapport avec celui-ci) et c'est vraiment mon probleme.rnJe vais donc suivre vos conseils (porter plainte) et voir ce que cela donnera.rnrnMerci encore.rnrnLilienM